## Initiatives ministérielles

La vente de 90 000 livres de tabac rapporte au producteur environ 180 000\$. Le gouvernement fédéral touche 10 millions de dollars en taxes sur la récolte de ce seul producteur. Les ventes de tabac de 1991–1992 rapporteront aux deux paliers de gouvernement plus de cinq milliards de dollars, en plus de la TPS.

Les services policiers et les organismes chargés de faire respecter les lois sont en train de prendre la situation en main. Ils le font lentement, mais sûrement. La Régie des alcools de l'Ontario, la RAO, croit qu'une bouteille d'alcool sur dix consommée en Ontario est entrée dans la province en contrebande. Les producteurs de cigarettes soutiennent qu'une cigarette sur neuf vendue au Canada provient du marché noir.

Le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac a ramassé des paquets de cigarettes jetés après divers rassemblements le mois dernier et il a constaté que 37 p. 100 de ces paquets provenaient du marché noir. La RAO évalue à 700 millions de dollars les achats de boissons alcooliques illégales par les consommateurs ontariens l'an dernier, ce qui représente environ 13,5 p. 100 du total des ventes dans la province.

Les revenus ou le volume des ventes de la RAO ont diminué de 60 millions de dollars. Cela démontre la gravité du problème entraîné par les hausses des taxes fédérales et provinciales. La GRC a déclaré que les saisies de tabac avaient presque doublé l'an dernier. En effet, ce corps policier a effectué environ 3 000 saisies l'an dernier comparativement à 1 570 en 1991.

Dans un article du *London Free Press* du 20 mars 1993, le ministre québécois du Revenu laissait entendre que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux envisageaient la réduction des taxes sur le tabac comme moyen de lutter contre l'accroissement de la contrebande des cigarettes. Selon le ministre, une cigarette sur trois vendue au Québec, en Ontario et dans l'Ouest provient du marché noir.

Cependant, même si le ministre du Québec a compris, il semble que ce ne soit pas le cas du gouvernement fédéral si l'on se fie à la suite de l'article où les paroles d'un haut fonctionnaire du ministère des Finances fédéral étaient citées en ces termes: «Nous n'envisageons pas pour le moment, du moins pas sérieusement, la réduction des taxes.»

En fait, dans son éditorial du 23 mars 1993, l'hebdomadaire *Tillsonburg Independent*, de Tillsonburg en Ontario, au coeur de la région du tabac, rapporte le témoignage du maire de l'endroit devant un comité législatif de l'Ontario. Le maire a déclaré que des taxes élevées ne font qu'accroître la part déjà importante du marché qui est entre les mains de l'industrie de la contrebande.

Nous sommes conscients de l'ampleur du problème de la contrebande et nous espérons certainement que cette initiative permettra d'atténuer celui-ci. Pour ce qui est de la question de la santé, à laquelle d'autres intervenants ont fait allusion aujourd'hui, je veux simplement souligner qu'il y a deux poids deux mesures face à cet élément important.

En effet, et ce n'est pas la première fois que je le mentionne à la Chambre, l'utilisation du MMT dans l'essence pose un risque tout aussi grave pour la santé. Je demande au gouvernement d'interdire l'utilisation de cette substance, puisqu'il existe des produits de rechange qui sont moins nocifs pour l'environnement et qui ne présentent pas de risques pour la santé. Si le gouvernement se préoccupe vraiment de la question de l'usage du tabac et des risques pour la santé, il devrait accorder une importance tout aussi grande à l'utilisation du MMT dans l'essence, puisque les victimes dans ce cas sont nos jeunes enfants.

• (1655)

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'aimerais prendre quelques minutes pour faire quelques commentaires sur le débat de cet après—midi. Tout d'abord, le projet de loi que nous débattons aujourd'hui a plusieurs volets. D'une part, on va, bien sûr, donner certains bénéfices à l'industrie de l'éthanol, et je suis sûr que je me fais le porte—parole de tous les parlementaires de la Chambre en disant qu'il est à peu près temps d'avoir des initiatives de ce genre.

Mon collègue le député de Stormont—Dundas et moimême avons rencontré le groupe Seaway de notre région qui veut justement entreprendre des démarches visant à l'établissement d'une usine d'éthanol pour notre région. Lorsque j'ai dit notre région, je ne veux pas dire sa circonscription ou la mienne parce que c'est encore indécis à savoir là où elle sera située. De toute façon, que ce soit dans une criconscription ou l'autre, la communauté entière en bénéficiera.

Le député de Lambton—Middlesex a été depuis fort longtemps le porte-parole de l'industrie de l'éthanol à la Chambre et je tiens à le féliciter lui aussi.

Je voudrais maintenant prendre quelques instants pour parler de tout le dossier de la contrebande de cigarettes.